

Panneau D'interdiction Iso En 7010 - Interdiction De Fumer - P002 Avec Décret

Référence : A4180006



DESCRIPTION :

Indiquez aux visiteurs et aux salariés qu'il est **interdit de fumer** dans l'enceinte de votre établissement.

Depuis le **décret n°2006-1386 du 15 Novembre 2006**, il est en effet **interdit de fumer** sur les lieux de travail, dans les transports et dans les lieux d'hébergement et de formation des mineurs.

Disponible en **Vinyle Autoadhésif** et en **PVC**.



INFORMATION PRODUIT

Panneau d'interdiction ISO EN 7010 "Interdiction de fumer" P002

Depuis le **15 Novembre 2006** et la **parution du décret n°2006-1386**, il est **interdit de fumer** dans **les lieux de travail**, dans **les transports en commun** ainsi que dans **tous les établissements d'hébergements et de formation de mineurs**, qu'ils soient privés ou publics.

Ce panneau vous permet d'indiquer qu'il est donc **interdit de fumer dans votre établissement**.

Disponible en **PVC** ou en **Vinyle Souple Autocollant**, notre panneau se **fixe aisément et rapidement**. Deux formats sont proposés afin de s'adapter à vos besoins en terme de visibilité et d'espace au sein de votre bâtiment.

Caractéristiques



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

• **Matière :**

- Vinyle Souple Autocollant
- PVC

• **Dimensions :**

- 150 x 210 mm
- 210 x 300 mm

• **Fixation :**

- **Vinyle :** Adhésif
- **PVC :** Vissage ou double-face

• **Utilisation :**

- **Vinyle :** Intérieur
- **PVC :** Intérieur et Extérieur

Sanctions contre le responsable des lieux

Le responsable des lieux (le cafetier par exemple) est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 €, s'il est dans l'un des cas suivants :

Il ne met pas la signalisation prévue rappelant le principe de l'interdiction de fumer ou de vapoter
Il met à la disposition des fumeurs un emplacement réservé non conforme aux normes techniques imposées
Il favorise volontairement, par quelque moyen que ce soit, la violation de l'interdiction de fumer



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

Norme ISO EN 7010

Ce pictogramme est **conforme à la norme ISO EN 7010**.

La [norme ISO EN 7010 sur les pictogrammes de sécurité](#) est **obligatoire depuis le 1er janvier 2014**. Elle harmonise la signalétique de sécurité afin de la rendre compréhensible par tous au niveau international.

Toute nouvelle installation de panneaux doit être conforme à cette norme et présenter les pictogrammes conformes.

Pour les panneaux déjà installés, la réglementation ne vous impose pas de les changer. Toutefois, il est **fortement conseillé de les mettre aux normes** pour éviter toute confusion.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A4180007 Dimensions (en mm) - 210 x 150, Matériau - PVC

Réf. A4180009 Dimensions (en mm) - 210 x 300, Matériau - PVC

Réf. A4180006 Dimensions (en mm) - 210 x 150, Matériau - Vinyle souple autocollant

Réf. A4180008 Dimensions (en mm) - 210 x 300, Matériau - Vinyle souple autocollant



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com